



RECU EN PREFECTURE
Le 26 novembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250285-20191114-00058770-02

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 novembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 55, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 71 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 45), M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6 jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 15), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 71 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 52), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 15), Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Thierry MORTON.

Absents :

M. Emile BRIOT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB, M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Danielle DARD à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 15), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 63), Mme Danielle POISSENOT à Mme Béatrice FALCINELLA (à compter de la question n° 63), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (pour la question n° 72), Mme Ilva SUGNY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 33), M. Gérard VAN HELLE à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 51 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 55 - 25 novembre 2019 - Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Délibération n° 2019/005877

25 novembre 2019

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Rapporteur : Mme SUGNY, Conseillère Municipale Déléguée

	Date	Avis
Commission n° 2	25/10/2019	Favorable unanime

1 - Contexte

La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes est célébrée le 25 novembre et soutenue par l'Organisation des Nations Unies.

Le 17 décembre 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 25 novembre « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes », et a invité les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à organiser ce jour-là des activités conçues pour sensibiliser l'opinion au problème.

L'Organisation des Nations Unies rappelle que cette violence est une violation des Droits de l'Homme et résulte d'une discrimination à l'égard des femmes, tant dans le droit que dans les faits, ainsi que de la persistance d'inégalités. Celle-ci a de lourdes conséquences et peut empêcher la réalisation de progrès dans certains domaines, comme l'élimination de la pauvreté, la lutte contre le sida, pour la paix et la sécurité. Elle n'est pas inéluctable et sa prévention est non seulement possible mais essentielle.

La violence contre les femmes est un problème mondial. Jusqu'à 70 % des femmes peuvent être victimes de cette violence au cours de leur vie.

2 - Evénements

Le collectif bisontin du « 25 novembre » est composé des associations suivantes : Solidarité Femmes, le CIDFF du Doubs (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), Club Sorooptimist, Osez le Féminisme, l'association FETE (Femmes Egalité Emploi), Amnesty International, la Fédération Léo Lagrange et le CICS (Centre d'Information et de Consultation sur la Sexualité). Celui-ci regroupe également les Délégations régionales et départementales aux droits des femmes et à l'égalité et la Mission « Lutte contre les discriminations et Droits des femmes » de la Ville de Besançon.

Pour cette édition, les actions organisées à Besançon par ce collectif porteront sur le thème du consentement. Elles se dérouleront du 19 novembre au 5 décembre 2019 et visent à informer, proposer des débats, des réflexions et des formations de sensibilisation sur les violences exercées à l'encontre des femmes dans le monde.

Trois conférences seront organisées notamment une qui sera donnée par Catherine PHILIPPE autour du consentement d'un point de vue juridique à la faculté de droit. Plusieurs films seront diffusés pendant cette période dans les salles bisontines. Une soirée débat sur le harcèlement de rue est aussi programmée.

Se dérouleront également, pour les professionnel-le-s, un temps de formation sur les violences conjugales, un atelier-formation avec Emmanuelle Piet (Médecin de PMI) sur les violences sexuelles ainsi qu'un séminaire pour les Référents Egalité de l'Education Nationale. Le public pourra également participer à un stage d'autodéfense verbale.

3 - Soutien financier

L'Etat par l'intermédiaire de la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) soutient les actions réalisées dans le cadre du 25 novembre 2019 à hauteur de 800 €, montant de la sollicitation du collectif.

Dans le cadre de cette Journée internationale, la Ville de Besançon est sollicitée pour une aide financière de 918 €.

En cas d'accord, la somme de 918 € sera prélevée sur la ligne 65.020/6574.007029 CS 10068 et sera versée à l'association Solidarité Femmes pour le collectif.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 918 € à l'association Solidarité Femmes, pour les événements organisés dans le cadre de la semaine du 25 novembre 2019 « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ».

Mme FAIVRE-PETITJEAN et M. POULIN, élus intéressés, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2

